

L'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN)

Une stratégie et un plan d'action

Contexte

Les oiseaux constituent un élément aisément identifiable de la biodiversité de l'Amérique du Nord. Près de vingt pour cent de l'avifaune mondiale vit dans cette région de la planète. Les trois pays qui composent le continent nord-américain, soit le Canada, le Mexique et les États-Unis, se partagent des centaines d'espèces d'oiseaux, dont un bon nombre sont endémiques.

Préserver la diversité naturelle de l'avifaune est un défi de taille dans un monde où l'environnement est sans cesse modifié par les humains. On observe depuis quelques années des perturbations de plus en plus nombreuses des populations d'oiseaux, résultat de divers facteurs, dont celui — non des moindres — de la baisse considérable de la qualité et de la quantité des habitats des oiseaux dans l'hémisphère occidental. Les approches traditionnelles de la conservation des oiseaux se sont avérées trop étroites pour prévenir une telle dégradation de l'environnement avien. Les organismes de gestion et de conservation se sont surtout penchés sur les deux extrêmes de l'échelle de distribution, c'est-à-dire les espèces rares ou menacées et les espèces surabondantes, et ont en général présumé que la vaste majorité des espèces situées entre ces deux extrêmes maintiendraient d'elles-mêmes leurs populations, sans qu'on ait à intervenir.

Or, les efforts de protection des oiseaux n'ont pas empêché un nombre de plus en plus élevé d'espèces "communes" de passer dans la catégorie des espèces "rares" ou "surabondantes". Après plus d'un siècle de dégradation rapide de l'environnement (en particulier la perte et la fragmentation des habitats), il nous sera impossible de redresser la situation à moins d'adopter des mesures de conservation et de gestion proactives. L'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN) doit d'abord viser à rétablir l'abondance et la distribution des oiseaux, c'est-à-dire ramener les populations à des niveaux tels que la plupart des espèces soient relativement communes et qu'il n'y en ait plus que quelques-unes qui soient ou très rares ou trop abondantes. Nous ne pourrions assumer notre responsabilité de veiller à la protection à long terme de toutes les espèces d'oiseaux de l'Amérique du Nord qu'en assurant une utilisation durable des ressources aviennes ainsi que la gestion et le maintien d'habitats diversifiés dans des écosystèmes équilibrés. Comme les oiseaux représentent un élément capital de tout écosystème ou habitat du continent, si nous réussissons à rétablir, à gérer et à maintenir les populations d'oiseaux et leurs habitats, nous réussirons par la même occasion à préserver un environnement sain pour la plupart des espèces vivantes, y compris les humains.

Des programmes visant la protection des oiseaux et de leurs habitats sont en cours dans chacun des trois pays de l'Amérique du Nord, mais d'importantes lacunes subsistent et, à de nombreux endroits, les populations d'oiseaux continuent de décliner. À défaut d'une meilleure coordination de ces efforts, il est impossible d'assurer leur efficacité et de réaliser des économies d'échelle. Sans certains des nouveaux projets pouvant être mis en œuvre à l'échelle du continent dans le cadre de l'ICOAN, on ne pourra obtenir de résultats satisfaisants.

Les projets de conservation en cours portent sur l'habitat ainsi que sur d'autres besoins propres à des types d'espèces particuliers, comme la sauvagine, les oiseaux de rivage, les oiseaux aquatiques coloniaux, les oiseaux migrateurs et terrestres indigènes et diverses espèces endémiques ou menacées. On a déployé des efforts en vue d'assurer une meilleure coordination de certains de ces programmes, mais il y a encore matière à amélioration. Des projets de collaboration internationale aux fins de la conservation des oiseaux ont été mis en place, mais il reste beaucoup de travail à accomplir. La conservation est rarement envisagée dans une perspective écosystémique et sociale. Et, chose encore plus importante, aucun des programmes

existants ne dispose des ressources financières requises pour répondre aux besoins cernés au cours des activités de planification et atteindre les objectifs de conservations fixés.

Vision

Compte tenu des problèmes et des défis susmentionnés, notre vision consiste : 1) à créer des partenariats régionaux fondés sur les principes biologiques, déterminés par la géographie naturelle et assurant l'adoption de tout l'éventail des mesures de conservation des oiseaux pour la totalité du continent nord-américain; 2) à appuyer l'adoption de mesures de conservation simultanées, sur le terrain, pour tous les oiseaux; 3) à faciliter la conservation de toutes les espèces d'oiseaux indigènes de l'Amérique du Nord en renforçant l'efficacité des programmes et des activités — en cours et à venir — de même que la coordination et la coopération entre les pays et les citoyens du continent. Ainsi, les populations d'oiseaux de l'Amérique du Nord prospéreront parce qu'elles seront considérées comme une richesse par la société, y compris tous les ordres de gouvernement et le secteur privé.

Objectif

L'objectif de l'ICOAN est d'améliorer les programmes de conservation des oiseaux et de leurs habitats en Amérique du Nord.

Qu'est-ce que l'ICOAN?

L'ICOAN est le résultat d'un accord conclu entre différentes organisations dans le but :

- d'accroître l'efficacité des activités en cours et à venir;
- d'améliorer la coordination de ces activités;
- de favoriser une plus grande coopération entre les pays et les populations du continent;
- de tirer parti des structures existantes, telles que les projets conjoints, et, selon les besoins, de stimuler la mise en place de nouveaux projets ou mécanismes conjoints.

Jusqu'à ce jour, les travaux de l'ICOAN ont été supervisés par un groupe de travail parrainé par la Commission de coopération environnementale (CCE), formé de trois représentants gouvernementaux et non gouvernementaux de chaque pays, qui participent tous à des activités nationales de conservation des oiseaux. Le groupe de travail agit comme comité directeur trinational provisoire de l'ICOAN. La rédaction du document intitulé "ICOAN – Principes directeurs (annexe 2)" est l'un des aspects importants de l'activité. Produit avec l'aide et les conseils de plus de 120 conservationnistes de l'avifaune qui se sont réunis à Puebla, au Mexique, en novembre 1998, ce document fait état des principaux besoins et des grandes priorités relativement à la protection des oiseaux dans un contexte trinational.

Dans l'avenir, un comité directeur trinational s'occupera de promouvoir et de soutenir le cadre et l'esprit international du principe de conservation et des comités directeurs nationaux, travaillant de concert avec des coordonnateurs nationaux, faciliteront le maintien de partenariats et d'une approche concertée.

Stratégies

Compte tenu de la vision et des objectifs de l'ICOAN, la mise en œuvre des grandes stratégies suivantes sera essentielle pour la conservation efficace des oiseaux de l'Amérique du Nord.

1. La planification biologique complète

Le document "ICOAN – Principes directeurs (annexe 2)" fait état de l'utilité et de la pertinence d'une planification biologique complète comme point d'appui de l'atteinte des objectifs nord-américains de conservation des oiseaux.

Afin d'assurer une planification biologique complète, les responsables de l'ICOAN veilleront :

- à délimiter des régions de conservation des oiseaux, en se basant sur la cartographie hiérarchique de la CCE des régions écologiques de l'Amérique du Nord;
- à désigner les espèces d'oiseaux devant en priorité faire l'objet des mesures de conservation;
- à établir des plans de conservation pour toutes les régions de conservation des oiseaux.

2. Le renforcement des partenariats pour la mise en œuvre

L'ICOAN préconise l'adoption d'une approche de partenariat volontaire pour la mise en œuvre de toutes les facettes des programmes de conservation des oiseaux. Par l'entremise de son comité directeur trinational et de ses comités directeurs nationaux, l'ICOAN créera des occasions de renforcer les liens entre les conservationnistes des trois pays et facilitera la coordination et l'intégration des activités de conservation. Ces comités serviront de tribune où l'on pourra discuter de questions biologiques et organisationnelles, repérer les chevauchements dans les buts et objectifs à atteindre et souligner les possibilités de collaboration aux échelles nationale et internationale, favorisant ainsi la réalisation plus efficace et plus efficiente des programmes de conservation. L'ICOAN reconnaît que la mise en œuvre fructueuse des mesures de conservation des oiseaux dans une région d'application donnée nécessite un solide partenariat entre les particuliers, les organisations et les collectivités qui démontrent un intérêt particulier à l'égard de la région en question.

3. Un fondement scientifique et une évaluation solides

Afin d'améliorer les connaissances sur les populations d'oiseaux et leurs habitats, la planification des efforts de conservation s'appuiera sur des données écologiques fiables. Il faudra effectuer une surveillance suffisamment détaillée et minutieuse des espèces et des habitats pour assurer une planification adéquate des activités de conservation. L'établissement de l'ordre de priorité des espèces et des besoins, à partir de la surveillance et de l'évaluation de l'état des oiseaux et des habitats, doit se faire à l'aide de normes et de protocoles standards et communs. Les mesures de conservation doivent aussi être évaluées dans le cadre d'études. Ces études produiront des données scientifiques qui pourront être utilisées pour adapter et modifier les plans de mise en œuvre. On appliquera le principe de précaution, une pratique généralement acceptée, pour guider le processus décisionnel lorsque l'information scientifique sera inexistante ou non concluante.

4. La coopération internationale

Par l'entremise du comité directeur trinational, l'ICOAN réalisera ses objectifs et atteindra un degré maximal d'efficacité dans les communications, la logistique et les activités de chacun des trois pays de l'Amérique du Nord. De plus, toujours par l'entremise du comité directeur trinational, l'ICOAN favorisera l'adoption d'une approche intégrée de la conservation des oiseaux qui tienne compte des priorités

➔ nationales, en renforçant les mécanismes de coopération et les liens créés par les accords internationaux, en vigueur ou à venir, et les instruments de nature globale et régionale. Voici quelques exemples de tels instruments et accords :

- la Commission de coopération environnementale;
- le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des écosystèmes et des espèces sauvages (Canada, Mexique, États-Unis);
- le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine;
- la Convention de Ramsar;
- la Convention sur la diversité biologique.

5. Des ressources suffisantes

L'ICOAN encourage la conception, la réalisation et la coordination de projets de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord guidés par des cadres de gestion permettant la planification, la mise en œuvre et l'évaluation concertées de ces projets. Ces cadres de gestion sont notamment :

- la stratégie de conservation des oiseaux du Mexique;
- le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine;
- le Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental;
- au Canada et aux États-Unis :
 - *Partners In Flight*,
 - les plans nationaux de conservation des oiseaux de rivage,
 - les plans nationaux de conservation des oiseaux aquatiques et des oiseaux de mer;
- les nouvelles activités de conservation des oiseaux, à mesure qu'elles seront entreprises.

Pour être efficaces, ces projets nécessiteront des ressources considérables. L'ICOAN générera le soutien politique ainsi que les nouvelles ressources financières et organisationnelles qui permettront de répondre à ces besoins.

Le plan d'action de la CCE

- La CCE a joué un rôle de facilitateur et de catalyseur clé relativement à l'ICOAN; comme cette activité en est à ses premiers pas, sa réussite dépendra largement de la volonté de la CCE de continuer à assumer ce rôle au cours des trois prochaines années. En définissant principalement les mesures que doit prendre la CCE à l'appui de l'ICOAN, le présent plan d'action fait ressortir la nécessité, pour le comité directeur national de chaque pays, d'adopter sa propre approche, tout en continuant de travailler de concert avec le comité directeur trinational afin d'atteindre les grands résultats visés par l'ICOAN. Quoique modeste, l'investissement de la CCE dans l'ICOAN peut s'avérer un puissant levier pour recueillir d'autres fonds pour la conservation des oiseaux.

Principale recommandation

- **La CCE doit continuer de faciliter la création d'un mécanisme d'exécution trinational ainsi que la mise en place de l'infrastructure et du soutien organisationnel nécessaires à la mise en œuvre de l'ICOAN.**

Principales mesures

1. Aider à former et à coordonner un comité directeur trinational

- L'ICOAN sera gérée par un comité directeur trinational formé de trois représentants de chaque pays, les membres étant choisis de manière autonome par chaque pays. Le rôle de ce comité sera d'orienter tous les aspects de l'ICOAN qui requièrent une coopération internationale et de faire progresser la vision stratégique de l'ICOAN.

2. Aider à former et à coordonner des comités directeurs nationaux

Chaque pays sera représenté par un comité directeur national de l'ICOAN dont il déterminera en toute autonomie la composition. Ce comité devra : établir les stratégies nationales; favoriser la réalisation des objectifs de l'ICOAN; servir de moyen de communication pour les activités, les organisations et les particuliers de chaque pays; nommer les représentants au comité directeur trinational.

3. Appuyer la création de postes de coordonnateurs nationaux de l'ICOAN

Chaque pays recrutera au moins un coordonnateur national de l'ICOAN, qui relèvera du comité directeur national et qui fera la promotion de l'ICOAN chaque fois que l'occasion se présentera.

4. Contribuer à améliorer la diffusion et l'accessibilité de l'information concernant l'ICOAN et la conservation des oiseaux

- Même si chaque pays aura son propre système d'information sur la conservation des oiseaux et les activités connexes, la CCE devrait tirer parti de ses propres instruments d'information, comme le Réseau d'information sur la biodiversité en Amérique du Nord (RIBAN), afin de contribuer à améliorer les échanges d'information concernant l'ICOAN en particulier et la conservation des oiseaux en général. Ainsi, la CCE pourrait faciliter l'accès aux données de surveillance et aux outils d'analyse géospatiale utilisés par le RIBAN.

→ **5. Promouvoir la formation d'ornithologues professionnels, de gestionnaires et de conservationnistes là où les besoins se font sentir**

La CCE devrait aider à déterminer les besoins de renforcement des capacités dans chacun des trois pays, et plus particulièrement au Mexique, et promouvoir la formation d'ornithologues professionnels, de gestionnaires et de conservationnistes là où les besoins se font sentir.

6. Favoriser la diffusion efficace de l'information concernant l'ICOAN

La CCE devrait favoriser la communication rapide de toute information pertinente et cruciale concernant les activités de l'ICOAN. Elle devrait également améliorer son système d'information actuel (NABCI-Net) de façon à assurer une diffusion plus large des connaissances. Par exemple, la CCE pourrait montrer comment les mesures volontaires visant à améliorer les politiques, les programmes ou les pratiques gagnent en efficacité dans un contexte trinational.

7. Créer des outils de diffusion et de communication afin de sensibiliser le public à l'ICOAN

imp
→ Afin de faire connaître l'ICOAN, la CCE a récemment contribué à la production d'une publication et à la conception d'un site Web (NABCI-Net). Pour sensibiliser encore davantage le public, la CCE devrait diversifier sa stratégie de diffusion et de communication. Pour ce faire, elle devrait : 1) aider les coordonnateurs de l'ICOAN à créer des partenariats avec les responsables d'autres programmes de protection des oiseaux, des collectivités et le secteur privé; 2) renforcer, en organisant des conférences et des ateliers, la coordination entre les divers groupes concernés (notamment le milieu universitaire, les gouvernements, les peuples autochtones, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé).

→ **8. Favoriser l'adoption d'outils juridiques et autres au profit des populations d'oiseaux**

Pour assurer l'atteinte des objectifs de l'ICOAN, la CCE devrait travailler de concert avec les trois gouvernements à favoriser l'adoption, au sein des organismes publics, d'outils juridiques, de règlements, de politiques et de pratiques pouvant s'avérer bénéfiques pour les populations d'oiseaux.

9. Faciliter la création de mécanismes de financement à l'appui de l'ICOAN

Les frontières internationales ne devraient pas faire obstacle au transfert de ressources. Des fonds versés par des régions plus favorisées, en particulier celles où les priorités relatives à la conservation des oiseaux sont moins élevées, peuvent faciliter l'atteinte des objectifs fixés dans les régions moins bien nanties où les besoins en matière de protection des oiseaux sont urgents. La CCE devrait donc œuvrer à faciliter la création de mécanismes de financement à l'appui des objectifs de l'ICOAN.

10. Soutenir et faciliter les activités de collecte de fonds de l'ICOAN

La mise en œuvre de l'ICOAN dépendra de l'investissement que sont prêts à faire les gouvernements, les organismes, les groupes et les particuliers à l'égard de la conservation des oiseaux. Il est clair que le financement actuel est insuffisant et que tout retard dans la réponse aux besoins en ce domaine ne fera qu'accroître les coûts. La CCE et les autres partenaires de l'ICOAN devront donc faire preuve de créativité et de leadership afin de frapper l'imagination du public et d'utiliser cette force pour assurer la

conservation des oiseaux et des autres composantes des écosystèmes naturels. La CCE devrait soutenir l'élaboration de documents de promotion à utiliser durant les campagnes de financement.

11. Contribuer à la production d'un document de promotion

Le comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, l'*US Partners in Flight* et les responsables des plans américains de conservation des oiseaux de rivage et des oiseaux aquatiques conviennent qu'il serait utile de se doter d'un document de promotion présentant toutes les activités de conservation des oiseaux en Amérique du Nord. Tous ces groupes ont délégué des représentants pour œuvrer à la production d'un tel document. La CCE devrait donner son soutien à ce projet.

12. Promouvoir l'établissement de liens avec d'autres programmes environnementaux connexes pouvant être sources de financement

À mesure que croissent la portée et l'ampleur des changements globaux, des pays et des organisations du monde entier mettent au point et utilisent tout un éventail d'outils économiques et autres à l'appui d'interventions concrètes. Ainsi, en réponse aux défis que pose le changement climatique, on voit naître des projets de développement "propres" et d'autres mécanismes assurant le financement et la mise en œuvre de mesures pour faire contrepoids à ce changement, par exemple grâce à des projets de reboisement ou de conservation des forêts. Ces mécanismes peuvent donner lieu à un soutien financier tout en favorisant l'atteinte des objectifs de conservation des oiseaux par la création d'habitats. La CCE devrait travailler de concert avec les autres partenaires de l'ICOAN à trouver et à améliorer des mécanismes de financement à l'appui de la conservation des oiseaux.

Annexe 1

Information complémentaire - Principales mesures

Comité directeur trinational

Organisation

Le comité directeur trinational (CDT) devrait tirer parti des structures, des programmes et des activités existants, mais conserver son autonomie et son indépendance. Le CDT travaillera en étroite collaboration avec la CCE et le Comité trilatéral afin de les aider dans leurs fonctions relatives à la conservation des oiseaux. Le CDT comptera trois coprésidents, un pour chaque pays, et un président, dont les fonctions seront exercées, probablement durant un mandat de deux ans, à tour de rôle par les trois pays.

Le CDT pourra former et maintenir des sous-comités chargés d'examiner des questions précises. Au moins deux sous-comités (surveillance et soutien) devraient être mis sur pied à la suite de la rencontre de Puebla.

De façon intérimaire, le groupe de travail de la CCE assumera le rôle du CDT dès maintenant. Les comités nationaux veilleront à remplacer les membres ou à confirmer leur nomination dans un avenir relativement rapproché.

Fonctions

Le CDT sera l'organe d'expression international de l'ICOAN et agira comme agent de liaison en vue d'accroître la coopération entre les pays de même que l'efficacité des mesures de conservation et des activités concernant les oiseaux, sans renoncer d'aucune façon à son autonomie. Le CDT assumera les fonctions suivantes :

- orienter tous les aspects de l'ICOAN qui requièrent une coopération internationale et faire progresser la vision stratégique de l'ICOAN;
- agir comme tribune afin de guider la mise en œuvre des activités et les réflexions futures concernant les questions de conservation des oiseaux présentant un intérêt pour les trois pays;
- favoriser et examiner les interventions ou les ententes internationales visant la conservation des oiseaux;
- défendre la cause de la conservation des oiseaux dans les projets internationaux (p. ex., la Convention de Ramsar);
- donner suite aux nouveaux dossiers de conservation des oiseaux qui débordent les frontières internationales;
- coordonner et faciliter les échanges d'information technique entre les pays;
- repérer les sources potentielles de financement international des programmes de conservation des oiseaux et faciliter l'affectation des ressources à ces programmes;
- faciliter et améliorer le soutien politique et financier envers la conservation des oiseaux;
- créer des liens avec des comités nationaux et d'autres entités.

Comités directeurs nationaux

Organisation

Les activités et les organisations nationales et internationales de conservation des oiseaux et des autres ressources naturelles devraient être représentées au sein des comités directeurs nationaux. Cependant, il n'est pas nécessaire que les structures du comité canadien, mexicain ou américain soient les mêmes.

Fonctions

Bien que bon nombre des fonctions du comité directeur national seront définies par le comité lui-même et le pays qu'il représente, les fonctions suivantes devraient être communes aux trois comités :

- servir de point de communication central pour les activités, les organisations et les particuliers de chaque pays;
- défendre à l'échelle nationale les objectifs et les principes de l'ICOAN;
- promouvoir et gérer l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales;
- encourager, appuyer et guider l'adoption de mécanismes d'exécution régionaux et locaux favorisant l'atteinte des objectifs de l'ICOAN;
- faciliter la promotion et l'acceptation de l'ICOAN;
- en l'absence de mécanismes satisfaisants, créer un comité de financement des activités et des priorités nationales ou assumer cette fonction;
- faire front commun et présenter des consensus sectoriels afin d'influer sur l'adoption de lois, l'élaboration de politiques et les choix de financement;
- nommer des représentants au comité directeur trinational;
- aider à l'élaboration et au soutien des stratégies trinationales.



Coordonneurs nationaux

Chaque comité directeur national embauchera un coordonnateur national de l'ICOAN. Bien que les responsabilités particulières du coordonnateur puissent varier d'un pays à l'autre, les fonctions suivantes devraient être communes à tous les coordonneurs :

- agir comme coordonnateur de l'ICOAN à l'échelle nationale, en travaillant directement avec le comité directeur national;
- agir de manière efficace et visible comme porte-parole afin de promouvoir activement l'ICOAN;
- faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action national de l'ICOAN;
- coordonner les réunions des comités directeurs nationaux;
- faire le suivi relativement aux ententes et aux mesures à prendre établies par les comités directeurs nationaux;

- assurer la liaison auprès des coordonnateurs et des comités des deux autres pays;
- participer aux réunions du CDT.

C. C. R.H.

Annexe 2

L'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord Les principes directeurs

Contexte et défis

Les oiseaux constituent un élément aisément identifiable de la biodiversité de l'Amérique du Nord. Plus de 1 100 espèces vivent au Mexique, 700 aux États-Unis et 575 au Canada. Plusieurs centaines d'espèces sont communes aux trois pays, dont un bon nombre sont endémiques en Amérique du Nord. Les oiseaux constituent une ressource naturelle importante pour des raisons écologiques, économiques et esthétiques. Que l'on pense au rôle qu'ils jouent dans la lutte antiparasitaire, la pollinisation et la dissémination des graines ou encore en tant que maillon essentiel de la chaîne alimentaire, les oiseaux font partie intégrante d'écosystèmes dynamiques. Chaque année, ces fonctions permettent de prévenir d'importantes pertes financières dans les domaines agricole et forestier. De plus, les oiseaux constituent l'un des principaux attraits de l'écotourisme en Amérique du Nord : les observateurs d'oiseaux, les chasseurs, les photographes et autres amateurs d'oiseaux injectent des milliards de dollars par année dans les économies locales et nationales. Par ailleurs, les oiseaux ont une importance culturelle : par exemple, les colibris représentent le dieu de la fertilité dans la plupart des cultures mexicaines.

La préservation de la diversité naturelle des oiseaux constitue un défi de taille étant donné les changements environnementaux provoqués par les humains. Nombre d'espèces de l'Amérique du Nord sont en déclin et plusieurs centaines d'entre elles sont considérées vulnérables. Bon nombre d'autres espèces communes connaissent un déclin démographique important. D'autres, en revanche, sont actuellement surabondantes en raison du déséquilibre et de la perturbation des régulateurs des écosystèmes naturels. Nous devons prendre nos responsabilités et assurer le bien-être à long terme de notre avifaune en restaurant et en préservant l'équilibre des écosystèmes.

Des programmes visant la protection des oiseaux et de leurs habitats sont en cours dans chacun des trois pays de l'Amérique du Nord, mais d'importantes lacunes subsistent et, à de nombreux endroits, les populations d'oiseaux continuent de décliner. À défaut d'une meilleure coordination de ces efforts, il est impossible d'assurer leur efficacité et de réaliser des économies d'échelle. Sans certains des nouveaux projets pouvant être mis en œuvre à l'échelle du continent nord-américain dans le cadre de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN), on ne pourra obtenir de résultats satisfaisants.

Les projets de conservation en cours portent sur les habitats ainsi que sur d'autres besoins propres à des types particuliers d'espèces, comme la sauvagine, les oiseaux de rivage, les oiseaux aquatiques coloniaux, les oiseaux migrateurs, les oiseaux terrestres et diverses espèces endémiques ou menacées. On a déployé des efforts en vue d'assurer une meilleure coordination de certains de ces programmes, mais il y a encore matière à amélioration. Des projets de collaboration internationale aux fins de la conservation des oiseaux ont été mis en place, mais il reste beaucoup de travail à accomplir. La conservation est rarement envisagée dans une perspective écosystémique. Et, chose encore plus importante, aucun des programmes existants ne dispose des ressources financières requises pour répondre aux besoins cernés au cours des activités de planification et atteindre l'ensemble des objectifs de conservations établis.

L'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord

L'ICOAN vise à répondre à ces questions. Il s'agit d'un énoncé de principes et de méthodes communes aux particuliers, aux organisations, aux organismes, aux entreprises et aux programmes voués à la protection des oiseaux et de leurs habitats au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Elle vise à coordonner les efforts et à aider les particuliers, les organisations, les entreprises et les programmes à devenir plus efficaces sans pour autant nuire à leur indépendance ni compromettre leur identité. L'ICOAN reconnaît et respecte les nombreuses autorités et compétences relatives à la protection des oiseaux aux différents paliers de gouvernement, dans les traités internationaux, dans les projets de partenariat et au sein des nombreux organismes privés, et elle ne vise aucunement à miner ces autorités et compétences. Elle vise plutôt à jeter les bases d'une interaction entre les différents groupes par-delà les frontières nationales, les groupes taxinomiques et les limites de compétences. Un accord sur les principes et méthodes communes favorisera un meilleur dialogue et une action concertée pour mieux protéger les oiseaux. L'ICOAN ne constitue pas un traité officiel et ne se substitue à aucun accord existant, ni dans sa lettre, ni dans son esprit. Elle résulte d'une directive de la Commission de coopération environnementale (CCE), mais elle appartient à tous ceux et celles qui y participeront. À terme, son utilité dépendra de l'engagement des différents intervenants.

✓ Objectif

Protéger la santé à long terme des populations d'oiseaux indigènes de l'Amérique du Nord en renforçant l'efficacité des activités en cours et à venir, en améliorant la coordination des efforts et en favorisant une plus grande coopération entre les pays et les citoyens du continent.

Prémisses

Les éléments suivants sont reconnus dans l'ICOAN :

- De nombreuses espèces d'oiseaux occupent de vastes territoires géographiques.
- Une même espèce peut avoir besoin de plusieurs types d'habitats pour compléter son cycle annuel.
- Souvent, les cycles annuels dépassent les frontières nationales.
- Bon nombre d'espèces ayant des cycles biologiques et des besoins écologiques différents peuvent coexister dans un même type d'habitat.
- La situation sociale et politique des trois pays change et a des répercussions sur la nature des efforts de conservation.
- Une activité commune favorise la coordination des mesures de protection des oiseaux.
- Les efforts actuels sont importants et ne doivent en aucun cas être minés.
- Une conservation efficace des oiseaux à l'échelle du continent requiert des ressources supplémentaires.

Principes directeurs

Les participants à la présente Initiative s'entendent sur les principes suivants :

- ✓ L'ICOAN regroupe le Canada, le Mexique et les États-Unis, mais étant donné que les besoins de nombreuses espèces dépassent les frontières de l'Amérique du Nord, on encourage aussi l'établissement de liens avec d'autres pays.
- ✓ L'ICOAN vise à faciliter la coopération internationale fondée sur les espèces communes aux trois pays, les types d'habitats, les écosystèmes, les problèmes d'aménagement, les politiques de conservation et les besoins courants de ressources supplémentaires.

Les pays participant à l'ICOAN partagent des objectifs communs et, tout en reconnaissant la diversité des réalités sociales et de conservation entre les pays et à l'intérieur d'un même pays, s'engagent à promouvoir la conservation des oiseaux en tenant compte des conditions, des moyens et des besoins locaux et nationaux.

L'ICOAN permettra de créer et de renforcer les liens variés et multiples entre les organismes publics et privés, les propriétaires fonciers et les autres intervenants dans les trois pays.

L'ICOAN s'applique à toutes les espèces d'oiseaux indigènes de l'Amérique du Nord.

Les objectifs de conservation incluent le maintien des niveaux de population d'oiseaux indigènes communs, ainsi que le rétablissement des espèces en voie de disparition.

Les populations et sous-espèces génétiquement distinctes doivent être traitées comme des unités de conservation distinctes, selon le cas.

- ✓ L'ICOAN vise tout particulièrement la conservation de la biodiversité des gènes, des espèces et des écosystèmes.
- ✓ L'ICOAN doit être dynamique et souple; la participation et le consensus des intervenants guideront les décisions et les mesures à prendre.
- ✓ L'ICOAN se fondera sur les meilleures données disponibles, y compris le savoir scientifique et traditionnel. En cas de doute, on retiendra les options jugées les plus favorables à la conservation des oiseaux.

Les efforts de conservation doivent comprendre une gamme variée d'options mettant l'accent sur les mesures d'intendance d'application volontaire.

L'ICOAN appuiera l'exploitation durable (traditionnelle et moderne) des terres et les méthodes d'aménagement compatibles avec la conservation des oiseaux.

Dans la mesure du possible, les objectifs de conservation des oiseaux doivent s'insérer dans les pratiques ou programmes actuels relatifs aux ressources naturelles.

Éléments proposés de l'ICOAN

Chacun des douze éléments suivants comprend un ensemble de stratégies. Le nombre et l'ordre de ces éléments et stratégies, de même que l'importance accordée à chacun d'eux, pourront varier en fonction des programmes et des participants.

I Développement

I.1 Infrastructure et appui des institutions

Contexte

Les activités en cours, les organismes et les organisations contribuent déjà largement à la conservation des oiseaux, mais les objectifs ambitieux de l'ICOAN exigeront une nouvelle synergie pour assurer son succès. À l'heure actuelle, il n'existe aucune tribune où puisse se développer cette synergie; par conséquent, l'ICOAN devra donner lieu à la mise en place d'une infrastructure regroupant des personnes compétentes, des institutions et des ressources consacrées à l'avancement des objectifs fixés.

Stratégies

- Bien qu'indépendante, l'ICOAN visera à obtenir l'appui d'institutions et d'instruments nationaux et internationaux, notamment l'Accord tripartite sur la conservation et la gestion de la faune, de la flore et des écosystèmes et la CCE. On espère que, par la suite, la CCE continuera d'appuyer l'ICOAN sur le plan logistique et financier.
- L'ICOAN sera gérée par un comité directeur trinational formé de trois représentants de chaque pays, nommés par les comités nationaux. Le comité aura pour mandat d'orienter et de faire progresser la vision stratégique de l'ICOAN.
- Chaque pays sera représenté par un comité directeur national de l'ICOAN dont il déterminera en toute autonomie la composition. Ce comité devra : établir les stratégies nationales; favoriser la réalisation des objectifs de l'ICOAN; servir de tribune de communication pour les activités, les organisations et les particuliers de chaque pays; nommer des représentants auprès du comité directeur trinational.
- Chaque pays recrutera au moins un coordonnateur national de l'ICOAN, qui relèvera du comité directeur national et qui fera la promotion de l'ICOAN chaque fois que l'occasion se présentera.

I.2 Régions de conservation des oiseaux

Contexte

imp Pour faciliter la communication au sujet de la conservation des oiseaux, il faut adopter une échelle spatiale commune où les phénomènes écologiques prennent le pas sur les frontières politiques. Il existe de nombreux systèmes de cartographie pour la conservation des espèces, mais peu d'efforts ont été déployés pour les uniformiser. La communication transfrontalière au sein des régions écologiques est nettement insuffisante.

Bien que l'on puisse améliorer considérablement l'efficacité de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des mesures en utilisant un système unique de cartographie, l'échelle géographique des mesures de conservation des oiseaux varie grandement. Ainsi, le recours à des régions géographiques hiérarchisées et définies suivant des critères écologiques permettra d'optimiser la délimitation des régions aux fins de la conservation des oiseaux. Toutefois, bon nombre de mesures devront continuer à être prises en tenant compte des frontières politiques.

Stratégies

- ✓
- Les participants à l'ICOAN dans les trois pays doivent adopter le système de cartographie hiérarchisé de la CCE pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures de conservation des oiseaux.
 - Les régions de conservation des oiseaux dans les trois pays seront définies au moyen des cartes de la CCE. Leurs limites devront être choisies en fonction d'unités géographiques qui reflètent la répartition des oiseaux et les questions de conservation. Les participants à l'ICOAN préconiseront l'adoption du principe et des cartes des régions de conservation des oiseaux.

1.3 Espèces d'intérêt prioritaire

Contexte

Dans tout programme de conservation, il est important dans un premier temps de déterminer les organismes ou les phénomènes pour lesquels des mesures de conservation sont le plus justifiées. Pourtant, cette étape et le raisonnement qui y est sous-jacent sont souvent négligés ou mis en application de façon aléatoire en fonction du temps et de la région. Les listes actuelles d'espèces d'intérêt prioritaire (les listes d'espèces menacées, les classifications du programme du patrimoine naturel ou des centres de données sur la conservation, les oiseaux dont la gestion est préoccupante, les listes d'espèces vulnérables, etc.) constituent des efforts louables pour remédier au problème. Cependant, elles ont tendance à regrouper différentes espèces et souvent ne tiennent pas compte de facteurs importants dans la biologie des oiseaux, notamment la répartition diffuse sur de larges territoires, les déplacements saisonniers importants, les différences prononcées dans l'utilisation des habitats, l'alimentation selon les saisons et la dépendance de certaines espèces vis-à-vis quelques régions bien délimitées pour certaines parties de leur cycle biologique. De plus, les listes ne réussissent pas toutes à trouver un équilibre heureux entre les priorités biologiques et les réalités politiques. Les responsables des programmes *Partners in Flight* des États-Unis et du Canada, de même que ceux de Cipamex, par le biais du programme des zones importantes pour la conservation des oiseaux au Mexique, ont mis au point des processus de classement prioritaire pour combler les lacunes.

Il est sans doute illusoire de penser qu'un système unique de classement prioritaire sera adopté par tous les intervenants dans le domaine de la conservation des oiseaux. Toutefois, pour que les efforts de conservation soient crédibles et déterminants, on doit énoncer et évaluer sommairement les priorités et les raisonnements sous-jacents. On mettra l'accent sur l'utilisation et l'uniformisation des systèmes actuels de classement prioritaire aux échelles mondiale, nationale et locale. Il faudra prendre en compte et intégrer trois facteurs distincts pendant le processus complexe de priorisation des différentes espèces : 1) on doit empêcher la disparition des espèces, des sous-espèces ou des populations distinctes et, dans la mesure de nos moyens, protéger l'évolution future des unités génétiques; 2) les espèces communes doivent le rester pour des raisons écologiques, économiques et esthétiques, et l'on doit reconnaître au besoin les

responsabilités quant à leur maintien; 3) les populations de bon nombre d'espèces sauvages qui procurent des avantages aux plans de la chasse sportive ou de l'alimentation, ou qui font partie de rites traditionnels, doivent rester suffisamment importantes pour être exploitées d'une manière durable.

Stratégies

- Prioriser les espèces en fonction des critères suivants : les facteurs qui influent sur la survie de l'espèce, y compris l'étendue du territoire, la taille des populations et leur évolution, les menaces et l'importance d'une région pour le bien-être de chaque espèce; les responsabilités de chaque gouvernement et les valeurs économique et écologique des oiseaux; les utilisations traditionnelles et récréatives, surtout pour le gibier. On doit aussi consulter des experts là où les données disponibles sont insuffisantes; en outre, les sources d'information doivent toujours être précisées.
- Intégrer les espèces d'intérêt prioritaire dans des groupes d'espèces pour lesquels il existe une unité de planification assumant des responsabilités en matière de conservation.
- Dans la mesure du possible, fixer les priorités à différentes échelles géographiques (nord-américaine, nationale, locale, unité de planification) au moyen de méthodes normalisées ou comparables d'une échelle à l'autre et par-delà les frontières nationales.
- Augmenter les principales bases de données sur les espèces d'intérêt prioritaire de façon à y inclure toutes les espèces à chaque étape de leur cycle annuel. Créer des cartes numériques des aires de distribution et des déplacements saisonniers de l'ensemble des oiseaux de l'Amérique du Nord.
- Fixer les priorités en se fondant sur les meilleures données de surveillance disponibles. On devra pouvoir modifier le classement en fonction de l'évolution de la situation de chaque espèce et de l'amélioration des connaissances.

6
CARTES
NUMÉRIQUES

1.4 Priorités et besoins relatifs aux habitats

Contexte

On doit comprendre les facteurs qui justifient des mesures de conservation, ainsi que les moyens d'améliorer ces dernières. Bien que des études antérieures aient fourni de précieux renseignements au sujet de la biologie de nombreuses espèces, souvent on connaît encore mal les causes de la mauvaise santé des populations et les moyens permettant de remédier à la situation. Toutefois, tout en cherchant à mieux comprendre ces mécanismes, nous devons aussi proposer des mesures fondées sur les connaissances actuelles. Il faut donc comprendre et interpréter l'information, reconnaître les hypothèses sous-jacentes aux recommandations et mettre en œuvre les ressources nécessaires pour résoudre les problèmes.

Stratégies

- Dans la mesure du possible, décrire les besoins en matière d'habitat ainsi que les associations d'habitats de chaque espèce d'intérêt prioritaire; préciser les caractéristiques et la superficie des habitats, ainsi que les paysages où l'on trouve les habitats qui conviennent.

- Évaluer les qualités de chaque habitat en fonction de paramètres démographiques (succès de la reproduction, survie) et de données sur la densité, la présence, l'absence ou l'abondance des effectifs, lorsque ces données sont disponibles. On doit aussi mettre au point des moyens d'obtenir les données démographiques.
- Identifier les groupes d'espèces par type d'habitat qui réagiront probablement de façon semblable aux conditions et aux mesures de gestion, et ce, afin de simplifier la planification de la conservation.
- Évaluer les effets des pratiques de gestion et d'utilisation des terres sur les espèces d'intérêt prioritaire.
- S'efforcer d'arriver à un consensus au sujet du classement des habitats et/ou de la compatibilité des différents modèles de classification.
- Promouvoir le développement des capacités en matière de surveillance et d'évaluation des habitats. Suivre l'état et l'évolution des principaux types d'habitats dans chaque unité de planification. Faire le lien entre les données de télédétection et celles obtenues sur le terrain au sujet de la végétation, puis évaluer la pertinence des renseignements relativement à la répartition des oiseaux et à leurs populations.

1.5 Objectifs de population et stratégies relatives aux habitats

Contexte

Les efforts actuels sont souvent ponctuels, mal ciblés et opportunistes. On fixe des objectifs pour une seule espèce, un groupe d'espèce ou un habitat sans tenir compte du contexte général de l'unité de planification. Même avec la meilleure volonté, nous ne pouvons évaluer nos efforts si les objectifs sont mal définis ou de nature trop locale. Les possibilités de réaliser des objectifs plus larges de conservation augmenteront si nous disposons d'objectifs bien articulés. L'ICOAN ne vise pas à se substituer aux objectifs qui ont déjà été minutieusement fixés dans le cadre des programmes de conservation des oiseaux, mais plutôt à favoriser le processus décrit ci-dessus lorsqu'il n'existe pas encore et à regrouper les objectifs relatifs aux différents taxons dans un même habitat ou une même unité de planification, lorsque c'est possible.

Pour la plupart des espèces ou des groupes d'espèces, on souhaite stabiliser ou accroître les effectifs, mais pour les espèces dont le nombre ou la densité sont trop élevés, on pourra fixer des objectifs de réduction des populations, notamment pour certaines espèces d'oie, les oiseaux parasites de la reproduction ou encore les espèces introduites.

Stratégies

- Fonder les objectifs sur une compréhension de l'état actuel des habitats et des populations; évaluer la quantité, la répartition spatiale et la qualité des habitats visés; déterminer la situation des espèces et groupes d'espèces d'intérêt prioritaire dans les habitats visés et les autres types d'habitats.
- Fixer des objectifs de population de façon à préserver les avantages sociaux, économiques et environnementaux et assurer la viabilité à long terme des populations.

- Choisir des objectifs de conservation sur le plan des populations (p. ex., l'évolution en pourcentage par rapport aux populations actuelles, le nombre total d'individus ou de couples, le nombre de populations distinctes, les tendances ou la santé des populations, ou encore le niveau de population qui existait à une certaine époque). On peut formuler les objectifs en fonction des habitats (p. ex., la quantité totale ou la qualité des habitats, le nombre ou la répartition des unités d'habitat adéquat). Dans bien des cas, les zones visées à l'intérieur d'une unité de planification peuvent varier en fonction des changements, de la succession, des perturbations ou de la gestion de l'environnement.
- Fixer des objectifs simultanément à différentes échelles géographiques (nord-américaine, nationale, unité de planification). Préciser les liens entre les différentes échelles.

II Mise en œuvre

II.1 Contexte : Paysages et écosystèmes

Contexte

Les objectifs de population et les stratégies relatives aux habitats des oiseaux doivent tenir compte des visions et des mesures qui touchent les paysages et les écosystèmes et être intégrées dans ces visions et mesures. De plus en plus, les programmes de gestion de l'environnement et des terres sont axés sur la biodiversité. En outre, les responsables et les organismes de la gestion des terres doivent adopter des pratiques qui englobent bien plus que les oiseaux. Cependant, ces derniers peuvent servir à mieux comprendre les questions plus large relatives à la biodiversité, étant donné qu'ils existent dans presque tous les habitats et que leurs besoins écologiques sont mieux connus que ceux de bon nombre d'autres organismes. Il existe toutefois des objectifs contradictoires entre les différents taxons et des conflits entre la conservation des oiseaux et celle des autres groupes d'organismes, qu'il faudra bien résoudre.

Dans tout type d'habitat, on peut supposer que le territoire nécessaire à la survie des espèces qui exigent le plus grand territoire suffira aussi à répondre aux besoins de la plupart des autres organismes, à l'exception de certains gros mammifères qui occupent de vastes territoires. Il faudra vérifier la validité de cette hypothèse dans tous les cas. Dans une zone jugée suffisamment étendue et possédant les caractéristiques voulues pour un groupe d'espèces d'oiseaux, il existe souvent d'autres organismes dont la conservation soulève des préoccupations et dont les besoins sont différents ou plus exigeants au chapitre de l'habitat.

Les conditions et les types d'habitats s'influencent réciproquement dans un même écosystème en raison de la succession, des flux de matière et d'énergie et des pratiques de gestion de l'environnement. Les plans de conservation des oiseaux doivent couvrir une région géographique suffisamment étendue et tenir compte des dynamiques spatiale et temporelle.

La plupart des écosystèmes utilisés pour la conservation des oiseaux ont été fortement marqués par l'activité humaine et continueront de l'être. Les objectifs de conservation ne pourront être atteints d'une manière réaliste que si l'on tient compte des demandes socioéconomiques relatives aux terres.

Stratégies

- Résoudre, dans la mesure du possible, les conflits dans la répartition, la quantité et/ou les conditions des types d'habitats nécessaires au maintien des populations d'oiseaux pour

lesquelles il existe une unité de planification assumant des responsabilités en matière de conservation

- Tenir compte des données sur d'autres aspects de la biodiversité et sur les phénomènes sociaux afin de résoudre les principaux et écarts conflits qui touchent l'utilisation des oiseaux et de leurs habitats comme outils de planification des mesures de conservation.

II.2 Mesures de conservation

Contexte

Des mesures de conservation sont nécessaires là où les objectifs dépassent les conditions existantes. Même lorsque les conditions correspondent aux objectifs ou les dépassent, des mesures seront souvent nécessaires pour préserver les acquis. L'Amérique du Nord a fait l'objet d'importantes mesures de conservation et de gestion des habitats fauniques. Cependant, les efforts consentis jusqu'à présent ne suffiront pas à garantir la santé à long terme de l'avifaune du continent nord-américain.

Il existe des disparités géographiques importantes dans l'histoire et le potentiel de la conservation, tant entre les pays qu'à l'intérieur d'un même pays. Pour être efficaces, les mesures de conservation doivent se fonder sur une connaissance des caractéristiques historiques, sociales, économiques, politiques et biologiques propres à chaque pays. On doit aussi reconnaître les différences dans la nature des aires protégées, dans l'exploitation durable des ressources naturelles et dans les types d'exploitation et de gestion des terres. Les efforts consentis pour atteindre les objectifs de conservation des oiseaux doivent aussi tenir compte des objectifs des propriétaires fonciers, des besoins sociaux et du principe de la durabilité.

On devra mettre en œuvre des mesures de gestion actives pour préserver l'état actuel des habitats des oiseaux ou pour l'améliorer. La gestion touchera notamment : 1) les prédateurs et les oiseaux parasites de la reproduction; 2) l'hydrologie; 3) les espèces d'intérêt prioritaire par la manipulation directe (p. ex., l'élevage en captivité) et par l'aménagement d'éléments essentiels des micro-habitats (p. ex., les sites de nidification); 4) les ressources alimentaires; 5) par-dessus tout, la structure et la composition des espèces végétales, en influençant la succession, les perturbations ou les pratiques d'exploitation des terres.

On doit coordonner les mesures de conservation et, dans la mesure du possible, les intégrer dans les programmes de planification et de gestion des ressources naturelles, notamment la gestion des bassins versants et/ou des estuaires et les projets de développement durable. Ainsi, la conservation des oiseaux tirera parti des ressources institutionnelles et financières et de l'appui politique accordé aux efforts connexes.

Stratégies

- Restaurer, améliorer ou acquérir les habitats mentionnés dans les plans de conservation des oiseaux et veiller à protéger leur quantité, leur qualité, leur répartition et leur sécurité.
- Trouver des moyens d'atteindre les objectifs de conservation dans le contexte de l'exploitation courante des terres, notamment l'agriculture et les activités forestières.

Impo ✓

Impo ✓

- Terminer l'identification des zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord et appliquer les résultats aux efforts de conservation dans les écorégions où ils seraient le plus utiles.
- Dans la mesure du possible, réduire les causes directes de mortalité chez les oiseaux si l'on présume fortement qu'elles nuisent aux populations d'oiseaux. Parmi les causes possibles, citons les pesticides et d'autres sources particulières comme les immeubles illuminés pendant la migration, les tours, les chats domestiques retournés à l'état sauvage, les prises accessoires d'oiseaux de mer dans la pêche commerciale et les lignes de transport de l'électricité.
- Mettre au point des méthodes efficaces et acceptables de réduction des populations d'oiseaux dont la surabondance nuit au fonctionnement des écosystèmes.
- Compte tenu du fait que l'information disponible pour la mise au point de mesures d'aménagement est toujours incomplète, prévoir dans les plans de conservation des volets de recherche et de surveillance pour évaluer les hypothèses et les répercussions des mesures adoptées et pour permettre la modification des recommandations au besoin.

III Surveillance et recherche

III.1 Surveillance à grande échelle

Contexte

La connaissance de l'aire de répartition et des déplacements des oiseaux, des associations d'habitats et des populations d'oiseaux est indispensable pour tous les aspects de la planification des mesures de conservation. Une surveillance efficace de la répartition et de l'évolution des populations de chaque espèce sur l'ensemble de son territoire, qui peut traverser les frontières nationales, est nécessaire pour évaluer la situation de chaque espèce et fixer les priorités. Bien que d'importants programmes de surveillance soient en place au Canada et aux États-Unis, les connaissances sont encore insuffisantes pour de nombreuses espèces et régions, dont certaines ne sont pas du tout surveillées. Pour combler les lacunes, on devra mettre en œuvre une gamme de mesures, depuis un inventaire des sites jusqu'à des évaluations à l'échelle du continent nord-américain. Au Mexique, comme il n'existe aucun programme de surveillance des oiseaux à grande échelle ni à long terme, on ne peut établir les priorités en matière de conservation (surtout pour les espèces dont le territoire est pour l'essentiel limité au Mexique et à l'Amérique centrale) du fait que l'on ne connaît pas l'état des populations.

Très important

Pour fixer les priorités en matière de conservation aux niveaux national ou international, il faut se fonder sur les connaissances tirées des programmes de surveillance à grande échelle. Malheureusement, on n'accorde pas toujours une importance suffisante à la surveillance et à la recherche à grande échelle dans les programmes de conservation. Il existe peu d'efforts de surveillance à l'échelle de l'Amérique du Nord, et l'on commence tout juste à regrouper les programmes actuels en stratégies d'ensemble régionales ou nationales. De plus, bien que les modifications des habitats soient souvent la principale cause des changements des populations d'oiseaux, très peu d'efforts sont déployés pour mettre sur pied des programmes de surveillance des habitats à grande échelle.

Impo

Stratégies

- Cerner les lacunes des mesures actuelles de surveillance et lancer des programmes visant à les combler pour l'ensemble des espèces et des habitats.
- Adopter des protocoles uniformes et comparables pour l'ensemble des méthodes de surveillance courantes fondées sur des principes statistiques reconnus.
- Mettre sur pied des bases de données pour l'ensemble des données de surveillance recueillies couramment et en assurer le maintien. Les données doivent être enregistrées sous forme électronique, être géoréférencées pour être facilement intégrées dans des Systèmes d'information géographique et être mises à la disposition du public. On doit aussi analyser régulièrement les données et transmettre les résultats sous une forme appropriée aux gestionnaires et autres utilisateurs.
- Améliorer l'aptitude des particuliers et des organisations à combler les besoins en matière de surveillance et de recherche, par exemple en améliorant la formation et le financement. Appuyer la surveillance scientifique effectuée tant par des experts que par des citoyens bénévoles et, dans la mesure du possible, intégrer la surveillance des oiseaux dans les autres programmes appliqués volontairement par les citoyens.
- Améliorer la capacité d'observer les changements dans l'étendue et la qualité des habitats importants pour les espèces d'oiseaux d'intérêt prioritaire et comparer les données recueillies aux objectifs en matière d'habitat.

III. 2 Évaluation des mesures de conservation

Contexte

Dans les programmes de conservation visant de vastes territoires, l'évaluation se fait en deux temps : 1) avant le choix des mesures de conservation appropriées; 2) pendant la mise en œuvre de ces mesures. Dans le premier temps, les changements inhabituels des effectifs (surtout les réductions) détectés par les programmes de surveillance à grande échelle pourraient exiger des recherches sur les causes probables des réductions (p. ex., fragmentation de l'habitat, utilisation répandue de certains produits chimiques toxiques). Les recherches ont mis en lumière nombre des liens oiseau-habitat constituant un aspect essentiel de la conservation. Une fois que les causes probables des changements de population sont cernées, on peut intensifier la recherche afin de bien distinguer les différents aspects démographiques des changements (p. ex., la survie ou le recrutement). Les informations ainsi recueillies permettent de planifier et de mettre en œuvre des mesures efficaces de conservation.

Les mesures de conservation peuvent et doivent être structurées de façon à ce qu'elles puissent servir d'expériences scientifiques permettant de tester la validité des causes présumées des changements de population. Pour ce qui est de la deuxième étape d'évaluation, il s'agira de surveiller la réaction des populations visées aux mesures d'aménagement mises en œuvre, généralement au niveau d'une unité de planification ou à plus petite échelle. Ces programmes de surveillance doivent être conçus de façon à permettre l'interprétation statistique des réactions et de comparer les résultats, et doivent être amorcés avant la mise en œuvre des mesures afin de connaître la population de départ. Lorsqu'elles sont bien planifiées, les mesures de gestion et de surveillance peuvent constituer un processus interactif grâce auquel des améliorations peuvent

être apportées régulièrement en fonction des résultats souhaités. Au cours de ce processus, de nouvelles questions se poseront et pourront orienter les recherches visant à perfectionner les mesures de gestion.

Les programmes de surveillance nécessaires à l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion seront sans doute différents de ceux mis en œuvre pour la surveillance géographique à grande échelle. Ils risquent aussi de varier d'un programme de gestion à l'autre. Néanmoins, si l'on souhaite évaluer des programmes de gestion semblables dans des habitats comparables, il est recommandé d'utiliser des outils statistiques comparables afin de pouvoir intégrer les bases de données de plusieurs études pour des analyses à grande échelle. On ne peut évaluer le succès d'un programme à l'échelle du continent nord-américain qu'en mesurant les résultats cumulatifs de plusieurs programmes de gestion touchant toute la gamme des espèces ciblées.

Stratégies

- ✓ • Faciliter la recherche sur les questions importantes et délicates qui ont une grande portée géographique et qui touchent l'état des populations d'oiseaux et des habitats, et ce, pour mieux cibler les mesures de conservation.
- ✓ • Préciser les hypothèses retenues dans la planification des mesures de conservation, ainsi que les bases scientifiques et le degré de certitude de chaque hypothèse.
- Évaluer l'efficacité des mesures de conservation à l'aide de programmes de surveillance sur mesure et évaluer les hypothèses en effectuant des études, puis fixer les priorités en fonction des hypothèses les plus importantes mais les moins certaines. Résumer les résultats dans une évaluation du modèle de planification de la conservation pour les unités de planification de toutes les échelles géographiques.
- Adopter un processus d'évaluation qui permette de modifier et d'améliorer, au besoin, les mesures, les hypothèses, les rapports ou la structure du plan de conservation des oiseaux.
- Analyser les objectifs établis à l'égard de l'état et de la conservation des aires de distribution que les oiseaux utilisent pendant un cycle annuel complet et qui dépassent un seuil minimal de priorité et déterminer si ces objectifs sont suffisants.

IV Soutien

IV.1 Sensibilisation et information

Contexte

La conservation des oiseaux et de leurs habitats dépend dans une certaine mesure du contexte politique, de l'opinion publique et de l'engagement et des aptitudes des intéressés. La sensibilisation du public et la diffusion de l'information sont certes importantes, mais à défaut de ressources suffisantes, elles ne seront efficaces que si elles sont conçues pour un auditoire cible capable d'intervenir et d'aider à atteindre les objectifs de conservation.

À long terme, une meilleure sensibilisation du public aux questions environnementales sera bénéfique pour la conservation des oiseaux. Il faut sensibiliser l'ensemble de la société à la

conservation des oiseaux et à l'ICOAN, mais de façon plus immédiate, il faudrait cibler de plus petits groupes, dont les décideurs et les gestionnaires de terres.

Stratégies

- Sensibiliser davantage le public à l'environnement, notamment en ajoutant aux programmes scolaires des cours relatifs aux oiseaux, afin d'améliorer l'appui du public aux projets de conservation des oiseaux.
- Former et soutenir un nombre suffisant d'ornithologues professionnels, de gestionnaires et de conservationnistes.
- Assurer un échange efficace d'information entre les chercheurs et les gestionnaires des terres, entre les planificateurs et les conservationnistes, entre les planificateurs et les éducateurs et entre les différents pays.
- Transmettre des renseignements pertinents et convaincants au sujet de la conservation des oiseaux aux gestionnaires des terres et aux décideurs des organismes, des assemblées législatives et d'autres paliers de gouvernement, aux groupes d'intérêt communautaires, aux entreprises, aux propriétaires fonciers et aux autres organisations.
- Sensibiliser les intervenants aux phénomènes sociaux et économiques qui sont déterminants dans l'utilisation des terres.
- Cerner les possibilités et encourager les amateurs d'oiseaux, chevronnés ou non, à contribuer activement à la conservation des oiseaux.

IV.2 Politique

Contexte

On peut préserver ou améliorer les habitats des oiseaux et réduire la mortalité de l'avifaune si l'on adopte des politiques et des marches à suivre appropriées. Celles-ci existent sans doute déjà à tous les niveaux politiques, depuis les autorités locales jusqu'aux organismes internationaux. Les efforts gouvernementaux liés à l'agriculture, aux transports et à l'eau peuvent avoir des répercussions importantes sur les paysages et sur la conservation des oiseaux. Toutefois, on tient rarement compte de la conservation des oiseaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales et internationales des gouvernements et des organismes. De plus, certaines des politiques qui touchent directement la conservation négligent les questions les plus essentielles ou sous-estiment l'importance des besoins en matière de conservation.

Stratégies

- Promouvoir auprès des entreprises, des particuliers et des organismes privés l'amélioration volontaire des pratiques, des politiques et des produits présentant des liens avec les populations d'oiseaux et les plans de conservation.
- Examiner et améliorer les politiques d'utilisation des terres (stimulants financiers à l'intention des propriétaires fonciers, subventions agricoles, etc.) pour qu'elles répondent mieux aux besoins des oiseaux.

*à l'ES
IMPORTANT*

- Encourager les organismes publics et les corps législatifs à adopter des lois, des règlements, des politiques et des pratiques qui sont bénéfiques pour les populations d'oiseaux et qui appuient les objectifs des plans de conservation.

IV. 3. Financement

Contexte

La mise en œuvre de l'ICOAN dépendra des investissements consentis par l'ensemble des gouvernements, des organismes, des organisations et des particuliers qui ont pris des engagements face à la conservation des oiseaux. Les sommes disponibles actuellement sont insuffisantes, et le report des mesures de conservation nécessaires ne fera qu'en augmenter le coût à long terme. Il faut un leadership créatif pour parvenir à capter l'attention du public et pour veiller à la conservation des oiseaux et des autres composants des écosystèmes.

imp. Jusqu'à présent, les gouvernements n'ont pas suffisamment pris leurs responsabilités en matière de conservation des populations d'oiseaux migrateurs et non migrateurs. La responsabilité incombe dans une large mesure au gouvernement fédéral, mais elle est aussi partagée par les États, les provinces, les tribus et les administrations locales. Les efforts ne peuvent réussir sans leur soutien et leur coopération. De plus, jusqu'à présent, les particuliers s'intéressant aux oiseaux non considérés comme gibier n'ont pas consenti des sommes suffisantes à la conservation de ces espèces.

Les frontières nationales ne doivent pas empêcher la circulation des ressources. Le financement provenant des régions mieux nanties, notamment celles où les priorités en matière de conservation des oiseaux sont moins élevées, peut contribuer à l'atteinte des objectifs dans les régions moins bien nanties et aux priorités plus élevées.

Stratégies

- Créer des partenariats publics/privés pour le financement des mesures de conservation. Ces partenariats doivent compter sur diverses sources publiques, y compris toute la gamme des organismes fédéraux, étatiques, provinciaux, locaux, tribaux et autres, ainsi que les sources privées comme les entreprises, les fondations, les organisations non gouvernementales sans but lucratif, les établissements d'enseignement et les donateurs et membres privés.
- Consacrer des fonds à la planification et à l'évaluation, à la recherche et à la surveillance, de même qu'à la sensibilisation du public et aux mesures connexes de conservation des habitats.
- Réduire les chevauchements, le gaspillage et la paperasserie inutile afin d'augmenter les ressources consacrées aux mesures de conservation efficaces.
- Intégrer la conservation des oiseaux aux programmes actuels et futurs de conservation ou d'utilisation des terres, dans la mesure du possible.

Appendice

Traités internationaux

L'importance d'une gestion coordonnée des ressources aviennes à l'échelle internationale a été reconnue dans plusieurs conventions ou ententes qui ont eu des répercussions importantes sur la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats. Exemples :

- La Convention concernant les oiseaux migrateurs. Signée par les États-Unis et le Canada en 1916, cette convention prévoit des limites de chasse des oiseaux migrateurs considérés comme gibier et la protection des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier.
- La *Convention for the Protection of Migratory Birds and Game Mammals* (Convention sur la protection des oiseaux migrateurs et des mammifères considérés comme gibier) Signée par les États-Unis et le Mexique en 1936, cette convention prévoit des limites de chasse des oiseaux migrateurs considérés comme gibier et la protection des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier.
- La Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine (Convention de Ramsar, 1971). Signée par le Canada en 1981, par le Mexique en 1986 et par les États-Unis en 1987, cette convention prévoit la reconnaissance des zones humides importantes partout dans le monde.
- La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, 1973). Cet accord procure une certaine protection à de nombreuses espèces d'oiseaux de l'Amérique du Nord.
- ✓ La Convention sur la diversité biologique. Ratifiée par le Canada et le Mexique en 1992, mais pas par les États-Unis, cette convention prévoit la protection des écosystèmes et des habitats naturels ainsi que le maintien de populations viables des espèces qui y vivent.
- ✓ L'Accord tripartite sur la conservation et la gestion de la faune, de la flore et des écosystèmes. Signé en 1996, cet accord a permis la création d'un comité trilatéral composé de représentants des organismes de protection des espèces sauvages du Canada, du Mexique et des États-Unis. Ce comité se réunit maintenant chaque année pour coordonner les différentes questions de conservation.

Mexique

Au cours des dernières années, les politiques de conservation ont misé sur la protection, la gestion et l'utilisation durable de la biodiversité plutôt que de groupes taxinomiques particuliers. Parmi les résultats de ces politiques, citons le système d'aires naturelles protégées, le programme de conservation et d'utilisation des espèces sauvages en zone rurale, ainsi que les lois, la participation sociale, la sensibilisation à l'environnement, la coordination entre les institutions et une gestion efficace et systématique de l'information.

Malgré la grande diversité avienne du pays et l'importance économique et culturelle considérable des oiseaux, l'intérêt pour la conservation de l'avifaune est un phénomène assez récent et reste limité à quelques personnes et institutions. Au chapitre de la recherche, la plupart des activités sur le terrain, y compris l'inventaire et la surveillance ainsi que les prélèvements scientifiques, sont effectuées par toutes sortes d'établissements universitaires, d'organisations non gouvernementales et de chercheurs étrangers. Les conventions, les accords et les programmes de coopération internationale ont joué un rôle de premier plan dans l'instauration de projets et de mesures relatives à la conservation des oiseaux, particulièrement les oiseaux migrateurs. Bien

imp. L

qu'ils aient fourni des fonds et des ressources matérielles et renforcé les capacités, ils ont eu un impact social limité.

Pourtant, on reconnaît de plus en plus l'importance biologique, culturelle et économique des oiseaux, ce qui a rendu possible une mobilisation à plus grande échelle, l'apport de nouveaux fonds et la mise au point d'outils de planification et d'information sur la gestion, notamment les zones importantes pour la conservation des oiseaux, l'atlas des oiseaux du Mexique et les régions prioritaires de conservation au Mexique. Toutefois, les données restent insuffisantes au chapitre de l'état et de l'évolution des populations de nombreuses espèces, de même que des mesures d'inventaire, de surveillance et de gestion.

[La conservation de la biodiversité et le développement durable sont des questions prioritaires au Mexique. La coopération internationale dans le domaine de la conservation des oiseaux constitue une condition essentielle pour l'atteinte des objectifs fixés.

États-Unis

Pendant la plus grande partie du XX^e siècle, la conservation des oiseaux aux États-Unis a été axée sur la protection et la gestion des oiseaux migrateurs considérés comme gibier, notamment la sauvagine. Le déclin des populations de sauvagine et la perte de milieux humides a permis d'encourager des réalisations importantes, notamment le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) instauré en 1986 et les lois protégeant les milieux humides, notamment la *Clean Water Act* (Loi sur la qualité de l'eau). Au cours des douze premières années de son existence, le PNAGS a généré plus d'un milliard de dollars américains pour la conservation de la sauvagine et des milieux humides. La plupart des mesures ont eu des conséquences bénéfiques sur les milieux humides fréquentés par des espèces autres que la sauvagine, ainsi que sur les espèces sauvages des milieux humides. En général, la conservation de la sauvagine et des milieux humides bénéficie d'un soutien important auprès des organismes, des organisations de conservation, de certaines entreprises privées et du public.

→ La responsabilité de la gestion du gibier non migrateur, y compris les tétras, les cailles et les dindons sauvages, relève de chaque État. Grâce au soutien d'organismes non gouvernementaux (*Quail Unlimited, Wild Turkey Federation, Ruffed Grouse Society, Pheasants Forever*, etc.) et des propriétaires fonciers, la plupart des États ont connu un succès remarquable dans l'augmentation et le maintien des populations et de la récolte durable des espèces visées. Toutefois, certaines espèces souffrent de la détérioration des écosystèmes qui touche aussi d'autres oiseaux.

Au cours des dernières décennies, les mesures adoptées dans le cadre de l'*Endangered Species Act* (Loi sur les espèces menacées) ont profité à bon nombre d'oiseaux parmi les plus rares. Les années 1970 ont vu la naissance et l'essor d'un mouvement de conservation de l'ensemble des oiseaux migrateurs et de leurs habitats. Le mouvement est encore jeune et on commence tout juste à mettre en œuvre des plans de conservation complets qui englobent les espèces d'oiseaux non considérés comme gibier. L'organisme *Partners in Flight* a fait des progrès importants au chapitre des oiseaux terrestres. On voit aussi naître des efforts nationaux de conservation des oiseaux de rivage et des oiseaux aquatiques coloniaux. Pourtant, il reste encore beaucoup de travail à faire pour obtenir le financement et la coopération nécessaires pour mener à terme les différentes mesures.

Canada

IMP Pendant la plus grande partie du siècle, la conservation des oiseaux au Canada était synonyme de gestion des populations. En vertu de la Constitution canadienne, la gestion des populations d'oiseaux migrateurs relève du gouvernement fédéral, tandis que la gestion des habitats incombe plutôt aux provinces. Ainsi, une protection efficace des oiseaux au Canada nécessite une collaboration étroite entre les deux paliers de gouvernement. De plus, étant donné que plus des trois quarts du territoire canadien appartiennent à l'État, les gouvernements ont une grande responsabilité quant à la protection des habitats des oiseaux.

→ En général, les gouvernements fédéral et provinciaux ont su travailler ensemble et avec les organismes non gouvernementaux et les gestionnaires des terres privées pour conserver la sauvagine et les autres espèces d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Toutefois, ce n'est que depuis les années 1970 que l'on s'intéresse activement à la conservation des espèces non considérées comme gibier. Le Canada a mis en œuvre des programmes dynamiques de recherche et de surveillance des oiseaux de rivage, de la sauvagine, des oiseaux de mer et des oiseaux terrestres. Son action, qui s'inscrit dans le cadre du PNAGS, du Réseau de réserves pour les oiseaux de rivages dans l'hémisphère occidental et de *Partners in Flight Canada*, vise à promouvoir la conservation de toutes les espèces d'oiseaux. Les autochtones du Canada ont de nouvelles responsabilités de gestion ou de cogestion des espèces sauvages, surtout dans les territoires du Nord. La conservation des oiseaux dans ces vastes régions dépendra dans une large mesure de la mise au point de politiques gouvernementales par les peuples du Nord.

S. C. J. H.